



canēva

Expert marchés publics

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AEKO by Caneva :

le premier label qui certifie la qualité du management
de la réponse aux appels d'offres (MRAO)

En France, les défaillances d'entreprises atteignent désormais des records (source), en raison "d'un environnement économique *extraordinairement tendu*" comme le souligne Thierry Millon, directeur des études d'Altares.

Pour continuer à se développer, toutes les organisations ont donc intérêt à augmenter leur chiffre d'affaires en répondant de plus en plus sincèrement aux marchés publics. Y compris les plus petites ! Le challenge à relever pour remporter des marchés ? Réussir à se différencier de la concurrence, injecter de la méthode et du savoir-faire et surtout rassurer les acheteurs sur la fiabilité d'une candidature.

En effet, nombre d'entre eux sont échaudés par des déceptions régulières :

- certaines entreprises sélectionnées ne respectent pas les engagements pris dans leurs réponses aux appels d'offres ;
- d'autres réclament des avenants financiers en cours de contrat, alors que ce n'était pas prévu.

Dans ce contexte, **CANEVA**, **acteur pionnier dans l'accompagnement des entreprises sur les réponses aux appels d'offres depuis 2006**, lance AEKO.

Premier label sur le management de la réponse aux appels d'offres (MRAO), AEKO est une véritable innovation qui :

- 1** Aide les entreprises à affermir leurs méthodes et process de réponse aux appels d'offres ;
- 2** Permet aux acheteurs d'attribuer leurs marchés à des acteurs "de confiance" qui, grâce au label, leur garantissent une réponse technique et financière sincère et présentée en bonne et due forme.

Le label AEKO : sécuriser les appels d'offres, une stratégie gagnante pour tous

Caneva met à profit des entreprises son savoir-faire et son expérience pour maximiser le succès des entreprises qui souhaitent remporter un marché public ou privé.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, Caneva innove avec la création du label AEKO, dédié au management de la réponse aux appels d'offres (MRAO).

Et c'est une grande première ! Aucun label ou certification de ce type n'existe actuellement sur le marché.

Une procédure d'audit menée par un tiers de confiance

Caneva va s'associer à un tiers de confiance (**de type Afnor**) pour effectuer les audits afin délivrer le label.

Avec un objectif : inscrire chaque entreprise dans une **démarche de performance et d'amélioration continue** de management de la réponse aux appels d'offres.



Le domaine des appels d'offres doit s'inspirer des nombreuses normes ISO qui ont permis l'enrichissement des processus et l'organisation vertueuse autour de nombreuses thématiques (qualité, management, environnement, ressources humaines...).



Un impact positif à 360°

Pour les entreprises : rassurer et convaincre

Les organisations doivent se donner les moyens **d'accroître leur taux de transformation** sur les appels d'offres ! En sollicitant et en obtenant le label AEKO, elles vont notamment pouvoir :

- **Se démarquer de la concurrence** en apportant un gage de qualité et une gouvernance supplémentaire dans la rédaction des réponses aux appels d'offres.
- **Structurer l'entreprise** : pour respecter le cahier des charges du label, chaque organisation va remettre à plat et renforcer les processus de réponses en interne, mais aussi s'assurer de leur application.
- **Apporter de la valeur ajoutée** : le label garantit aux acheteurs le bien-fondé de la construction de l'offre commerciale (technique et financière), puis de l'exercice du contrat. Les entreprises labellisées vont donc se positionner comme des acteurs crédibles et engagés.
- **Valoriser son image**, tant auprès des décideurs publics, de ses partenaires que de ses collaborateurs.
- **Attirer de nouveaux talents** dans le processus de recrutement.

Pour les acheteurs : sélectionner des partenaires de confiance

Le label AEKO permet de rassurer tous les acteurs qui interviennent lors d'un appel d'offres (acheteurs, élus, conseil municipal...). Les acheteurs mettent ainsi toutes les chances de leurs côtés pour collaborer avec des partenaires qui vont construire leur offre en bonne et due forme.

Le label AEKO est ainsi perçu comme un **gage de sérieux**, et sécurise autant que possible d'avoir à renégocier les contrats par la suite, notamment sur les aspects financiers. C'est la fin des budgets qui explosent et des mauvaises surprises !



Les (grands) petits plus

Une dynamique qui incite à évoluer dans le bon sens

Le label a été pensé en 3 niveaux pour permettre à toutes les entreprises qui le souhaitent de postuler au label, puis de progresser dans les niveaux au fur et à mesure du temps.

Un suivi dans la durée

Le label sera valable 3 ans avec un audit de surveillance à 18 mois.

Un label accessible à toutes les entreprises

Toutes les structures qui souhaitent apporter sincérité et efficacité dans les marchés publics, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, peuvent être labellisées.

Caneva, acteur pionnier de l'accompagnement des entreprises sur les réponses aux appels d'offres

Depuis 17 ans, Caneva accompagne les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité pour les aider à répondre efficacement aux appels d'offres.

Sa force ? Sa parfaite connaissance des appels d'offres, notamment des marchés publics (Caneva est leader sur ce secteur). Son équipe d'experts a donc développé une réelle capacité d'analyse des attentes des acheteurs, avec qui elle a noué une relation de proximité depuis 2006.



CANEVA nous apporte une véritable plus-value dans notre positionnement sur le secteur public. En plus de bénéficier de leur expertise sur les réponses aux appels d'offres, ils nous font gagner du temps sur la veille en détectant les opportunités de marchés et en nous prodiguant des conseils sur le formalisme et la rédaction des offres.

Adrien Vincent - Directeur Général - 2i Group

Les chiffres clés

17 années
d'expérience

2 bureaux
en France

20
collaborateurs

+ 1700
clients

5 550 réponses
aux appels d'offres déposées par an

90%
de renouvellement de contrats client

À propos de la Dream Team



Derrière le projet AEKO, il y a :

- Aurélien TOURRET, président et co-fondateur de Caneva, qu'il a créé en 2006 ;
- Claire SEVENO, responsable du pôle conseil chez Caneva depuis 2020.

En lançant la création de ce nouveau label il y a 6 mois, Aurélien et Claire ont cherché avant tout à répondre aux préoccupations concrètes des entreprises et des acheteurs.



Pour en savoir plus

Site web

